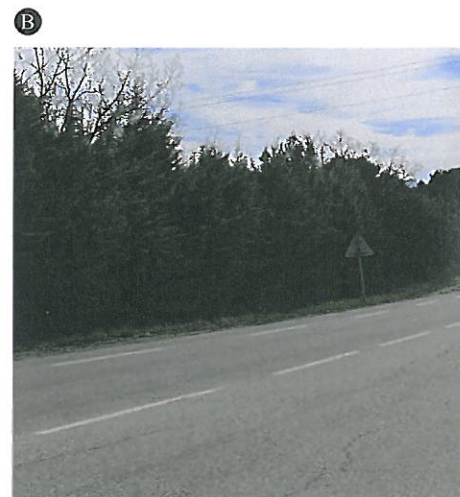
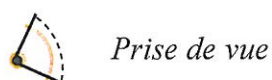
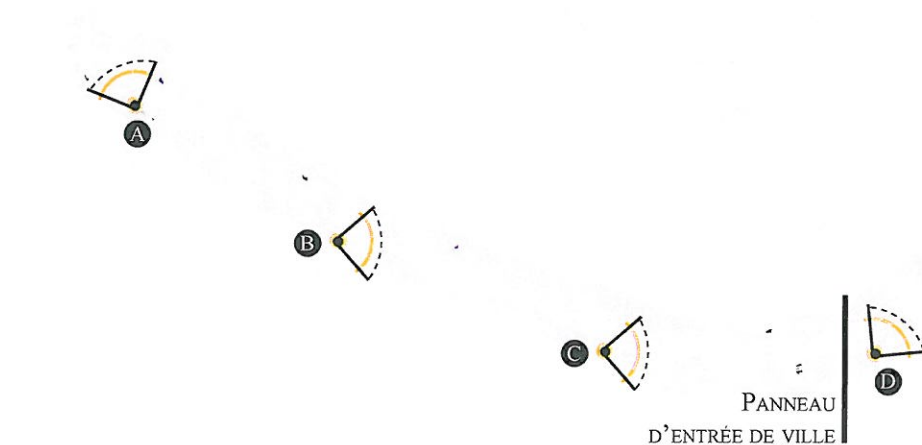


ANNEXE 3. PHOTOGRAPHIES DU SITE



L'entrée de Gréasque est marquée par un boisé, à caractère plutôt rural. L'usager continue sur la route pour traverser ce milieu. L'aménagement de la route est un aménagement de rase campagne (voir coupe p.8).



Prise de vue



G



H



L'élément marquant de l'entrée de ville est l'habitat collectif présent sur la photographie H. L'utilisateur entre alors dans un milieu plus urbanisé, avec un habitat plus dense, des abris bus, ... Toutefois, le dimensionnement de la chaussée n'est pas modifié (7m de voirie circulée, cf coupe p.9). Aucune distinction entre les voies cycles/piétons/véhicules motorisés n'est matérialisée. Cet aménagement contribue à la vitesse élevée des véhicules et par conséquent à l'insécurité des piétons et cycles.

PANNEAU
D'ENTRÉE DE VILLE



Prise de vue



VERS GARDANNE

J



K

